DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS
EDUCATION ET DIALOGUE

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	EDUCATION ET DIALOGUE Part DB C
Nom de l'initiateur du PRIIPS :	CHOLET-DUPONT AM
Code ISIN :	FR0014000M71
Site Web :	https://www.cholet-dupont-oudart.fr/notre-maison/cholet-dupont-asset-management
Contact :	Appelez le +33 (0) 1 53 43 19 00 pour de plus amples informations
Autorité de tutelle de l'Initiateur du Produit :	L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de CHOLET-DUPONT AM en ce qui concerne ce document d'informations clés. CHOLET-DUPONT AM est agréée en France sous le numéro GP98009 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clé :	09/09/2025

En quoi consiste ce produit ?

Type : Organisme de Placement Collectif de Valeurs Mobilières (OPCVM)

Durée : La durée du fonds est de 99 ans.

Objectifs : L'OPCVM a pour objectif de gestion la recherche de la performance nette de frais de gestion supérieure à l'indicateur composite 30% de l'ESTER, 50% de l'indice Bloomberg Barclays EuroAgg Corporate 1-3 Year TR Index Value Unhedged et de 20% de l'Eurostoxx 50 dividendes réinvestis. Cet OPCVM est géré activement.
La stratégie d'investissement de la SICAV est basée principalement sur une allocation d'actifs déterminée par l'évolution économique internationale et par les opportunités présentées par les différentes classes d'actifs, avec une optique patrimoniale. La politique de gestion est donc opportuniste et discrétionnaire, avec un profil de risque évolutif permettant de limiter les risques à moyen terme.
L'allocation retenue est de 20% de titres monétaires, 30% en actions et 50% en produits de taux. Néanmoins le gérant pourra s'éloigner de ces bornes.
La gestion du Fonds étant discrétionnaire, la répartition des actifs sera sans contrainte a priori, hormis une démarche d'exclusion (intégration positive) qui cible les entreprises dont une part non négligeable de l'activité (5% ou plus du chiffre d'affaires) porte atteinte à la dignité humaine (en particulier l'armement illégal, les jeux d'argent, la bioéthique, la pornographie, l'alcool, le tabac…). Un accent sera particulièrement mis sur les entreprises respectant la dignité humaine et agissant pour un développement économique et humain durable selon l'analyse de la SGP. Ainsi que sur l'ensemble de l'écosystème éducatif d'un individu tout au long de sa vie. Selon la société de gestion, des secteurs tels que les biotechnologies, seraient exclus de l'univers d'investissement.
Du fait de cette politique de gestion, l'exposition aux marchés actions pourra aller jusqu'à 100% de l'actif ; l'exposition aux obligations pourra également aller jusqu'à 100% de l'actif.
Le Fonds pourra être exposé jusqu'à 100% au marché monétaire à travers des OPCVM, FIA ou fonds d'investissement Monétaires et/ou des instruments du marché monétaire, en cas de manque d'opportunités sur les marchés actions jugées par le gérant.
Les investissements en actions porteront sur des entreprises de grandes (80%) et moyennes (20%) capitalisations de tous secteurs économiques. Mais nous pourrons investir également sur des petites capitalisations (5%) selon les opportunités détectées.
Les titres obligataires sélectionnés sont émis par des émetteurs privés et/ou publics et libellés en euro. La gestion est réalisée en titres de toutes catégories de notation. Le fonds pourra être investi à 10% maximum de l'actif net sur des titres émis dans des pays émergents et en particulier dans la zone Asie.
Le Fonds peut employer jusqu'à 35 % de l'actif sur des titres émis par un même émetteur public.
Le Fonds peut détenir 100 % de parts ou d'actions OPCVM, FIA ou fonds d'investissement, gérés par la société de gestion ou par des organismes extérieurs, dans le but de réaliser l'objectif de gestion.
Le risque de change pourra porter sur 30% de l'actif net du fonds.
Le Fonds peut investir :
- Jusqu'à 100 % de son actif net en OPCVM français et/ou européens qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement et de parts ou d'actions de FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'Union Européenne ou de fonds d'investissement de droit étranger répondant aux critères fixés par l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.
Ces OPCVM et/ou FIA peuvent être gérés par la société de gestion ou par des organismes extérieurs.

Affectation des sommes distribuables :
- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres de souscription et de rachat peuvent être passés à tout moment ; ils sont centralisés au plus tard à 11 heures et sont exécutés sur la base de cette VL. Le fonds capitalise ses revenus et plus-values réalisées.

Investisseurs de détail visés : Tous souscripteurs et notamment les souscripteurs souhaitant investir dans un portefeuille diversifié mettant en place une gestion totalement discrétionnaire sur les marchés de taux et d'actions internationales. Les US person n'ont pas accès à cet OPC.

Nom du dépositaire : CACEIS Bank

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPC : Les valeurs liquidatives, le Prospectus, les derniers documents annuels et périodiques de l'OPC en français, la politique de rémunération, la politique de transmission des inventaires (modalités d'obtention pour les porteurs), la politique d'engagement actionnarial et le compte rendu sur la mise en œuvre de la politique d'engagement actionnarial sont disponibles gratuitement auprès de CHOLET-DUPONT AM, 16 place de la Madeleine - 75008 Paris et sur le site https://www.cholet-dupont-oudart.fr/notre-maison/cholet-dupont-asset-management.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Période de détention recommandée : **5 ans**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

• Risque de crédit : Le risque que la société de gestion sélectionne des obligations dont la notation de l'émetteur est dégradée ou en cas de défaut. La valeur du titre peut baisser ainsi que la valeur liquidative.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Minimum	*Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.*		
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénario de tension	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	6 115 €	6 870 €
	Rendement annuel moyen	-38,85%	-7,23%
Scénario défavorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	8 098 €	8 301 €
	Rendement annuel moyen	-19,02%	-3,65%
Scénario intermédiaire	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	9 874 €	9 095 €
	Rendement annuel moyen	-1,26%	-1,88%
Scénario favorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	10 806 €	11 755 €
	Rendement annuel moyen	8,06%	3,29%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2015 - 30/10/2020
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 08/06/2016 - 08/06/2021
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 18/03/2020 - 18/03/2025

Que se passe-t-il si CHOLET-DUPONT AM n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de CHOLET-DUPONT AM. En cas de défaillance de CHOLET-DUPONT AM, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis.

Scénarios d'investissement pour 10 000,00 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	332 €	842 €
Incidence des coûts annuels	3,35%	1,73% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -0,1% avant déduction des coûts et de -1,9% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,00% du montant investi / 200 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit mais la personne qui vous vend le produit peut appliquer des frais de souscription de : 2,0% - Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels	Jusqu'à 200 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,33% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	133 €
Coûts de transaction	0,02% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	2 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

L'investisseur pourra demander la rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie de l'OPC. Frais appliqués en cas de rachat : 0,00% maximum.

Il existe un mécanisme de plafonnement des rachats pour ce Fonds.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de CHOLET-DUPONT AM :
Par courrier : CHOLET-DUPONT AM, 16 place de la Madeleine - 75008 Paris ;
Par email : info@cholet-dupont.fr
Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse : https://www.cholet-dupont-oudart.fr/notre-maison/cholet-dupont-asset-management.

Autres informations pertinentes

Un exemplaire papier du prospectus complet, du DIC, des derniers documents périodiques, et du document précontractuel SFDR (si le fonds est un article 8 SDFR) seront mis à disposition gratuitement sur demande et à l'adresse suivante 16 place de la Madeleine - 75008 Paris.
Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de CHOLET-DUPONT AM : https://www.cholet-dupont-oudart.fr/notre-maison/cholet-dupont-asset-management. Vous trouverez également un reporting mensuel et des informations sur les performances passées au cours des 5 années passées. Si vous considérez que les pratiques de CHOLET-DUPONT AM présentent des anomalies ou des dysfonctionnements significatifs, vous pouvez saisir l'AMF à votre initiative par courrier ou internet,
• Par courrier : AMF, Médiation de l'AMF, 17 place de la bourse, 75002 PARIS CEDEX 02
• Par internet : http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html

